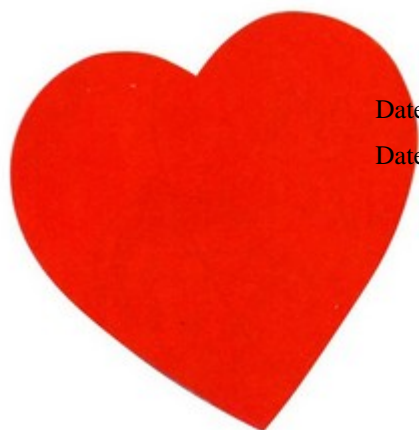




Documentation administrateur

# Mettre un article Â« à la une Â»

- Formation
- Formation à SPIP
- Documentation administrateur SPIP
- Gérer les articles
- 



Date de mise en ligne : mardi 31 janvier 2017

Date de parution : 18 novembre 2013

## Description :

Il s'agit de mettre en avant un article comme sur la une d'un journal. Cet articles restera Â« à la une Â» tout le temps que l'on désirera, tant qu'on ne mettra pas à la une un article plus récent qui prendra alors sa place.

---

Copyright © Internet 22 - Tous droits réservés

---

**Il s'agit de mettre en avant un article comme sur la une d'un journal. Cet articles restera Â« à la une Â» tout le temps que l'on désirera, tant qu'on ne mettra pas à la une un article plus récent qui prendra alors sa place.**

**Les sites SPIP mutualisés du diocèse utilisent cette possibilité par défaut.**

## Site Sarka-SPIP

La quasi totalité des sites SPIP mutualisés du diocèse sont sous Sarka-SPIP.

Pour mettre un article à la une, il suffit de positionner le mot-clé `article_une` dans le groupe `squelette_habillage`.

L'article doit être enregistré et non pas en modification.

Cela peut se faire pour n'importe quel article, ancien ou nouveau.

Attention, pour l'article soit effectivement à la une, il ne faut pas qu'un article plus récent ait ce mot-clé validé.

[Mettre un article « à la une » ] **Mettre un article Â« à la une Â»**

A priori l'article s'affiche en entier mais certains sites ont demandé une modification qui fait que seule l'introduction s'affiche sur la page sommaire.

**Dans tous les cas, un logo est conseillé.**

## Site SoyezCréateurs

Actuellement il s'agit du site diocésain et de celui de Lamballe.

Pour mettre un article à la une, il suffit de positionner le mot-clé `ALaUne` dans le groupe `_Specialisation`.

L'article doit être enregistré et non pas en modification.

Cela peut se faire pour n'importe quel article, ancien ou nouveau.

On a droit à 5 articles à la une, attention, ce sont les 5 derniers en date qui seront afficher, penser à dévalider éventuellement la mise à la une d'un article dont on ne veut plus qu'il soit à la une..

[Article à la une sous SoyezCréateurs ]

**Dans tous les cas, il est nécessaire d'avoir un logo de dimensions minimales de 695x390px (Lamballe) ou 560x440px (Diocèse).**

## Autres sites

La mise à la une est réalisée par le plugin [Sélection d'article](#), non compatible avec Sarka-SPIP ni SoyezCréateurs

On peut mettre Â« à la une Â» des articles dans toutes les rubriques. Ceci est surtout utilisé sur la page sommaire pour mettre des articles en avant.

## À la racine

## Mettre un article Â« à la une Â»

---

- Il faut d'abord repérer le numéro de l'article concerné.
- Aller dans **Édition > Rubriques**
- -\* Ensuite ajouter son numéro dans le champ **Sélectionner l'article numéro** et cliquer sur **Ajouter** :
- [http://internet22.catholique.fr/spip.php?action=accéder\_document&arg=510&cle=a29d475b06045f6f70c316e90a626ea7d554a51b&file=jpg%2Fcartouche\_selectioon\_article.jpg]

## Dans une rubrique quelconque

- On procède comme un article à la racine
- Il faut aussi repérer le numéro de l'article concerné, ce n'est pas forcément le dernier en date.
- Aller dans la rubrique dans laquelle on veut que cet article soit mis en avant (cela peut être n'importe laquelle).
- Ensuite ajouter son numéro dans le champ **Sélectionner l'article numéro** et cliquer sur **Ajouter**.

## Positionner plusieurs articles Â« à la une Â» les uns par rapport aux autres

Quand plusieurs articles sont à la une dans une même rubrique, un tableau permet de les positionner les uns par rapport aux autres en cliquant sur les flèches vertes.

<a

href="http://internet22.catholique.fr/spip.php?action=accéder\_document&arg=511&cle=6403cdd638a9ff54b78fd61db e7aba0b8157da92&file=jpg%2Fpositionner\_l\_article.jpg" title="" type="image/jpeg">

**Positionner un article à la une**

## Précautions à prendre

- Un article est à la une soit parce qu'il est nouveau soit parce qu'on a un intérêt particulier à ce qu'il soit à cette place. *On regardera de près les raisons qui font qu'un article de plus d'un mois soit encore à la une !*
- Ne pas dépasser trois articles à la une, sinon l'effet s'émousse.